

# BPJEPS

## ACTIVITÉS DU CYCLISME

Pour initier au vélo/VTT en encadrer des séjours

Ouvert à tous·toutes !

**SÉLECTIONS :**  
**2 MAI 2019**

**POSITIONNEMENT :**  
**3 MAI 2019**

**FORMATION :**  
**371 H DU 3 JUIN 2019**  
**AU 27 MAI 2020**

**ALTERNANCE :**  
**315 H DE STAGE EN**  
**STRUCTURE**  
**PROFESSIONNELLE**



## Devenez "Animateur Cycliste" et développez les activités VÉLO TOURISME & LOISIRS

### PROGRAMME :

#### UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Commercialisation/Promotion - Communication orale - Anglais professionnel - Patrimoine - Informatique - Connaissance des publics  
Projet pédagogique - Connaissance des acteurs, des statuts

#### UC 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Méthodologie de projet - Commercialisation Organisation et gestion d'un voyage à vélo - Comptabilité/Budgets

#### UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités du cyclisme

Pédagogie vélo - Apprentissage du vélo - Didactique - Accueil collectif de mineurs/scolaires - Route : Gestion de groupe - VAE

#### UC 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités du cyclisme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

Utilisation GPS/Cartographie - Orientation - Mécanique - Technique Fondamentaux de la discipline - Réglementation - Mobilités et développement durable - Balisage, règles milieux de pratique - VAE

Ce diplôme vous permet d'encadrer contre rémunération les activités suivantes :

- Randonnée à vélo sur route ou chemins, notamment Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- Randonnée VTT sur circuits de niveau vert (très facile) ou bleu (facile) ou équivalents
- Séjours touristiques à vélo
- Encadrement en accueil collectif de mineurs
- Apprentissage du vélo, notamment en milieu scolaire



**Durée de la formation :**

10 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 3 jours d'examen soit 371 H

+ 315 heures de stage en entreprise

Frais pédagogiques : 4081 €(1) net de taxe + 50 € de frais administratifs

Inscription aux TEP : 50€ et Positionnement de la formation : 77€

**Épreuves techniques (TEP) : 2 mai 2019**

Un parcours technique + un parcours d'endurance sur route

**Épreuves de sélection : 2 mai 2019**

Entretien professionnel + épreuve écrite

**Positionnement : 3 mai 2019**

Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation

**Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :**

21 juin 2019 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil)

**Alternance :** 315 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé des Activités du Cyclisme (BEESAC, BP Activités du Cyclisme, BEES Cyclisme, CQC VTT)

**Périodes de formation :**

du 3 au 28 juin 2019 (4 semaines)

du 2 au 20 septembre 2019 (3 semaines)

du 6 au 24 avril 2020 (3 semaines)

**Certification :** du 25 au 27 mai 2020 + en structure de stage

**Rattrapages :** du 22 au 23 juin 2020

**Matériel à prévoir**

- un VTT\*
- un vélo de voyage avec porte bagage, sacoche (VTC, Gravel, randonneuse...)\*
- \*votre seul VTT peut convenir si on peut l'équiper en porte bagage/sacoche
- un VTT à Assistance Electrique pour 2 demi journées
- votre équipement personnel (casque homologué, gilet jaune, tenue pour la pluie...)
- un sac à dos pour placer votre matériel d'encadrement (volume entre 20 et 30 L)
- une trousse mécanique avec les outils nécessaires aux réparations de terrain
- une trousse de premiers secours
- un antivol de qualité
- un carnet de note
- un ordinateur portable si possible

**Financement**

(1) Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.  
Hébergement à votre charge.  
Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

**Contact**

Institut de Formation du Vélo  
180 bd de Charavines  
38500 VOIRON  
SIRET 53427748800019  
APE 8559A  
secretariat@formation-velo.com  
09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68